



**François de RUGY,**  
ministre d'État,  
ministre de la Transition écologique et solidaire

**Elisabeth BORNE,**  
ministre auprès du ministre d'État,  
ministre de la Transition écologique et solidaire,  
chargée des Transports

## Communiqué de presse

---

### Hydrogène

#### **Appel à projets « Écosystèmes de mobilité hydrogène » : une très forte mobilisation des acteurs industriels et des territoires, 11 projets sélectionnés**

En juin 2018, le Ministère de la Transition écologique et solidaire annonçait la mise en œuvre d'un Plan national de déploiement de l'hydrogène avec la triple ambition de créer une filière industrielle française décarbonée, d'ouvrir de nouvelles perspectives au stockage des énergies renouvelables et de développer des solutions zéro émission pour les transports.

Dans ce cadre, en complémentarité des politiques publiques de soutien à l'innovation, le gouvernement a confié à l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) la mission de faciliter les premiers déploiements de la filière par le biais d'appels à projets permettant d'accompagner la demande en cofinçant des réalisations et des investissements pour des flottes captives.

Ainsi, ouvert en octobre 2018, l'appel à projets « Écosystèmes de mobilité hydrogène » connaît un véritable succès et des lauréats sont choisis dans tous les territoires.

#### **Un intérêt sans précédent pour le déploiement de l'hydrogène sur l'ensemble du territoire national**

24 projets ont été déposés pour cet appel à projets, représentant un investissement potentiel de 475 millions d'euros. Des Hauts-de-France à l'Occitanie en passant par la Bretagne et le Grand Est, des candidats sont recensés dans toutes les régions métropolitaines couvrant ainsi le territoire de manière large et homogène.

Sur l'ensemble de ces projets, l'ADEME en a sélectionné 11 en se basant sur 3 critères d'évaluation :

- la performance environnementale,
- la justification des usages de l'H<sub>2</sub>,
- la maturité des projets.

Ces 11 projets sélectionnés vont maintenant faire l'objet d'une instruction approfondie pour évaluer plus précisément les montants des soutiens publics qui leur seront accordés :

- AUXR H2 : La Communauté de l'Auxerrois souhaite engager l'exploitation d'une flotte de 5 bus électriques à hydrogène. Le projet inclut également l'acquisition d'une dizaine d'utilitaires électriques hydrogène pour les besoins d'une entreprise de BTP régionale.
- DS Energy : Dijon Métropole poursuit ses actions en faveur de la réduction de la pollution atmosphérique et sonore en optant pour une flotte de 8 bennes à ordures ménagères hydrogène. Deux poids lourds et 14 utilitaires seront aussi déployés par les partenaires du projet. L'hydrogène sera produit localement à partir d'électricité issue de l'Unité de Valorisation Énergétique des déchets.
- EFFI H2 VANNES : Le syndicat Morbihan Energie s'associe avec des partenaires privés pour investir dans une unité de production locale d'hydrogène pour des besoins industriels et différents usages en mobilité professionnelle (ambulances, véhicules sanitaires légers, taxis).
- FEBUS : La Communauté d'Agglomération de Pau-Pyrénées, labellisée « Territoire Hydrogène » en 2016, s'est engagée dans un projet de bus à haut niveau de service (BHNS). La technologie hydrogène a été choisie pour l'acquisition des premiers bus articulés de 18 mètres.
- HYDREOL : L'Agglomération de Chaumont initie avec ses partenaires une production et distribution locale d'hydrogène. Des minibus, des bennes à ordures ménagères et des utilitaires légers sont visés dans un premier temps, avant un élargissement à un réseau de quatre stations sur le territoire.
- HYNOVAR : Dans la périphérie de Toulon, un consortium rassemblé autour de la CCI du Var, porte un projet de navette maritime électrique hydrogène de 200 passagers. Les opérateurs du réseau de transport public de la Métropole Toulon Provence Méditerranée souhaitent également faire l'acquisition de bus électriques à hydrogène pour l'amélioration de la qualité de l'air de la zone.
- HYPOR : Le Conseil Régional Occitanie et ses partenaires investissent dans une solution de production et de distribution d'hydrogène articulée autour de l'aéroport Toulouse-Blagnac, desservant à la fois des véhicules sur pistes et des véhicules à usages urbains.
- H2 IDF : Le Syndicat d'énergie d'Ile de France SIPPAREC, avec ses partenaires, s'engage dans une logistique de production d'hydrogène à partir de l'électricité produite sur le site de l'unité de valorisation énergétique de Créteil. Cet hydrogène local alimentera des usages naissant en Ile de France : bus, utilitaires légers, bennes à ordures ménagères, taxis.
- LAST MILE IDF : Les sociétés Akuo Energy et Ataway entendent déployer 16 stations de production et de distribution d'hydrogène en Ile de France pour alimenter 200 véhicules utilitaires et 80 fourgons à usage professionnel, dont le transport de marchandises.
- LUZO : La Communauté d'Agglomération de la Rochelle souhaite valoriser une partie de la production photovoltaïque de l'éco-quartier Atlantech sous forme d'hydrogène pour alimenter une vingtaine de véhicules utilitaires ainsi que des triporteurs. La location de véhicules, la livraison et les services de messagerie sont les applications visés par ce projet.
- ZEV : Ce vaste projet porté par le Conseil Régional Auvergne Rhône Alpes et les entreprises Michelin et ENGIE, ambitionne le déploiement à grande échelle de la mobilité électrique hydrogène dans la région, avec 1 200 véhicules et 20 stations dont 14 seront dotées d'électrolyseurs. Il s'agit d'assurer sur un territoire élargi un maillage permettant d'assurer la continuité de déplacement des utilisateurs de véhicules de flottes professionnelles.

Ce premier relevé de l'appel à projets par l'ADEME démontre par ailleurs un positionnement fort des industriels français (fabricants de véhicules, de bornes de recharge, d'électrolyseurs, de piles à hydrogène, exploitants de services) et des attentes nouvelles de la part d'utilisateurs et opérateurs de mobilité.

En outre, les projets concernent des applications très diversifiées, comme la livraison du dernier kilomètre en milieu urbain, le transport collectif de personnes en bus ou en navette maritime, la location de voitures, la collecte de déchets, les flottes d'entreprises et de collectivités, ou encore l'usage de poids lourds comme véhicules de chantier. Via cet appel à projets, l'ADEME a cherché à identifier les segments de marché sur lesquels les véhicules électriques hydrogène offrent une plus-value par rapport aux véhicules électriques à batterie, et ainsi accroître la substitution des véhicules thermiques par des solutions électriques.

## **2 appels à projets hydrogène : la mobilité et l'industrie mobilisées**

**L'appel à projets « *Écosystèmes de mobilité hydrogène* » bénéficiera d'un second relevé et sera donc ouvert jusqu'au 18 octobre 2019** afin de laisser le temps aux porteurs de projets de préparer leur programme. Ce relevé remplace les dates précédemment annoncées, du 3 mai et 8 novembre 2019.

**L'appel à projets « *Production et fourniture d'hydrogène décarboné pour des consommateurs industriels* »,** lancé par l'Etat et l'ADEME en février 2019 doté de 50 M€ dans le cadre de l'action « *Démonstrateurs et territoires d'innovation de grande ambition* » du Programme d'investissements d'avenir (PIA), est quant à lui ouvert jusqu'au 18 juin 2019. Son objectif est de réduire les impacts d'usages industriels d'hydrogène carboné en s'inscrivant dans une trajectoire de transition écologique et énergétique, tout en accompagnant une démarche de compétitivité de la filière industrielle. **Il est ouvert jusqu'au 18 juin 2019.**

**François de Rugy, ministre d'État, ministre de la Transition écologique et solidaire :** « *La qualité et la diversité des projets portés dans cet appel à projets hydrogène et mobilité démontrent le potentiel de l'hydrogène en France et la volonté des territoires d'y participer pleinement. Ces derniers montrent leur engagement pour la transition écologique et la mobilité durable. Nous allons continuer à les accompagner dans ces expérimentations pour développer une filière industrielle d'avenir sur le sol français* ».

**Elisabeth Borne, ministre auprès du ministre d'État, ministre de la Transition écologique et solidaire, chargée des Transports :** « *Les projets soutenus par cet appel à projets vont permettre de franchir une nouvelle étape dans le déploiement d'écosystèmes de mobilité hydrogène dans les territoires. Ils témoignent de la pertinence de cette solution pour une mobilité sans émission* ».

**Arnaud Leroy, Président de l'ADEME :** « *Le Plan national pour le déploiement de l'hydrogène porte ainsi ses premiers résultats. L'ADEME est prête à poursuivre la dynamique engagée sur la durée, de manière à atteindre, voire dépasser, les objectifs affichés dans le projet de PPE : 5 000 véhicules utilitaires légers, 200 véhicules lourds, 100 stations alimentées en hydrogène local, déployés à l'horizon 2023.* »

### **En savoir plus :**

- ⇒ Lien vers l'appel à projets hydrogène « *Écosystèmes de mobilité hydrogène* » : <https://appelsaprojets.ademe.fr/aap/H2mobilit%C3%A92019-57>
- ⇒ [Plus d'informations sur l'appel à projets « Production et fourniture d'hydrogène décarboné pour des consommateurs industriels »](#)

[Retrouvez le communiqué de presse en ligne](#)

---

Pour toute information complémentaire, contacts :

**Service de presse de M. François de Rugy :** 01 40 81 78 31

**Service de presse de Mme Elisabeth Borne :** 01 40 81 77 57

**Service de presse ADEME :** 01 58 47 21 28

[ademepresse@havas.com](mailto:ademepresse@havas.com)

---

## L'ADEME EN BREF

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. Elle met ses capacités d'expertise et de conseil à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public, afin de leur permettre de progresser dans leur démarche environnementale. L'Agence aide en outre au financement de projets, de la recherche à la mise en œuvre et ce, dans les domaines suivants : la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, les économies de matières premières, la qualité de l'air, la lutte contre le bruit, la transition vers l'économie circulaire et la lutte contre le gaspillage alimentaire.

**L'ADEME est un établissement public sous la tutelle conjointe du ministère de la Transition écologique et solidaire et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.**

[www.ademe.fr](http://www.ademe.fr)  [@ademe](https://twitter.com/ademe)